

L'INTÉGRATION SOCIALE, UN CADRE CONCEPTUEL PORTEUR DE CHANGEMENTS

Pierre KEABLE

Centre jeunesse de Montréal - Institut Universitaire

pierre.keable@cjm-iu.qc.ca

INTRODUCTION

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je vous précise d'entrée de jeu ne pas être un spécialiste de ce type de présentation. Par ailleurs, le sujet de l'intégration sociale, vu comme fenêtre d'opportunité pour revoir le sens de notre pratique du travail social et pour baliser cette pratique, me passionne suffisamment pour que je sois ici devant vous aujourd'hui. J'espère vous communiquer un peu de cet intérêt dans les minutes qui viennent.

J'ai travaillé comme éducateur spécialisé durant 25 ans, poursuivant parallèlement des études universitaires en travail social. Après quelques années à titre de chef de service clinique, je suis depuis 4 ans conseiller en développement de programme. Je commence presque toujours mes présentations du cadre conceptuel auprès d'intervenants en disant que j'ai longtemps pensé qu'un cadre conceptuel, c'est quelque chose de rébarbatif et de compliqué, concocté par des penseurs complètement coupés de la réalité du terrain. La plupart des gens hochent alors de la tête d'un air entendu. Je tente de leur démontrer que ce cadre conceptuel est simple, qu'il a pour pierre d'assise des connaissances et des préoccupations partagées par beaucoup d'intervenants et qu'il peut permettre de dégager une vision partagée, un langage commun et des outils de travail pour qualifier notre accompagnement des jeunes et des familles.

Mais je me dois auparavant de vous présenter le Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire. J'expliquerai ensuite comment s'est fait le choix de l'intégration sociale à titre de paradigme de développement clinique; quels en sont les concepts clé et comment ils s'articulent; les balises cliniques qui en découlent pour le développement de programmes, services et activités. Je conclurai sur la fenêtre d'opportunité pour des mutations de pratiques que cela ouvre.

LE CJM-IU

Les missions du CJM-IU

Le centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire (CJM-IU) est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux québécois dédié à l'aide à l'enfance et à la jeunesse de la population francophone de la région de Montréal. Il assure au nom de l'État québécois des services spécialisés aux jeunes en difficultés et à leur famille dans le cadre général de la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec (LSSSS), ainsi que dans celui de deux lois d'exception : la Loi sur la protection de la jeunesse du Québec (LPJ), qui balise l'intervention en contexte de maltraitance (abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus physiques et sexuels) et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents du Canada (LSJPA), qui encadre l'intervention auprès des jeunes contrevenants. Le CJM-IU offre des services à environ 13.000 jeunes et leur famille annuellement. Pour environ les deux tiers d'entre eux ces services sont offerts à domicile. Environ 20% d'entre eux sont hébergés en famille d'accueil et un peu plus de 14% dans des ressources de réadaptation avec hébergement.

Compte tenu de sa désignation à titre d'institut universitaire dans le domaine social, il a aussi comme mission de contribuer au développement des connaissances eu égard aux problématiques des jeunes et des familles en difficulté et à l'intervention. Nous travaillons étroitement avec les universités (Université de Montréal et UQAM) et l'Institut de recherche sur le développement des jeunes (IRDS) au niveau de l'enseignement, de la recherche et du développement des meilleures pratiques.

Un modèle stratégique de développement clinique.

Le CJM-IU s'est doté depuis environ 5 ans d'un modèle stratégique de développement clinique, axé autour des besoins de sa clientèle, en fonction de l'âge des enfants. Cette démarche de développement clinique vise à intégrer différents savoirs issus de la pratique et de la recherche. En ce sens, des intervenants, des gestionnaires, des conseillers cliniques et des chercheurs sont conviés à proposer ensemble, à l'intérieur de groupes de développement, ayant des mandats de développement clinique précis, des contenus qui qualifient l'offre de service du CJM-IU et orientent l'intervention, dans un esprit de pérennité. Ces travaux sont guidés par un cadre conceptuel de référence pour le développement de programmes et sont coordonnés par une instance de l'établissement, le comité des directions clientèles.

Auprès des enfants de 0 à 5 ans, le cadre conceptuel s'articule autour du concept d'attachement. Chez les 6 à 11 ans c'est celui de socialisation qui est le dénominateur commun et, chez les 12 à 17 ans, c'est celui de l'intégration sociale. Voyons ce que recouvre cette dernière notion.

LE CHOIX DU PARADIGME D'INTÉGRATION SOCIALE

Pourquoi l'intégration sociale?

En 2003, le CJM-IU réunit, sous forme de « focus groups » des intervenants, des gestionnaires et des conseillers cliniques œuvrant auprès des adolescents, pour déterminer les besoins prioritaires de la clientèle adolescente en vue du développement de programmes d'intervention. Cinq « centrations » ressortent être communes à tous les secteurs d'intervention : des problèmes sévères de santé mentale chez les jeunes; la lourdeur des problématiques vécues par les parents; les graves carences affectives des jeunes qui sont associées à leur passé de négligence; le manque d'habileté des jeunes ne favorisant pas leur intégration sociale; l'absence de projet de vie chez les 17 ans, avec comme corollaire du désespoir, un vécu d'abandon et une difficile intégration sociale.

Le comité de direction clientèle considère que, compte tenu de ses missions et mandats, l'intégration sociale représente un dénominateur commun intéressant pour le développement des programmes, services et activités destinés aux adolescents, ainsi qu'à leur famille. Il mandate alors un comité de travail afin qu'il définisse un cadre conceptuel autour de l'intégration sociale, ainsi que des balises opérationnelles.

LES CONCEPTS CLÉ DE L'INTÉGRATION SOCIALE

Une définition des concepts

Les travaux ont mené à la définition suivante de l'intégration sociale:

« L'intégration est la résultante d'un processus d'apprentissage et de développement qui implique: ❶ une fonctionnalité dans l'exécution de rôles sociaux appropriés à son groupe d'âge (travailleur, étudiant, ami, partenaire amoureux, citoyen) et à ses capacités; ❷ une appartenance à des groupes dont le fonctionnement respecte les règles, les valeurs et les normes, morales et légales, ainsi que ❸ des relations adéquates, stables et réciproques avec ces groupes (dimension objective) dans lesquelles on se sent apprécié et investi en tant qu'individu (dimension subjective) ».

Cette définition de l'intégration sociale renvoie à plusieurs dimensions (relationnelle, professionnelle, scolaire, sociale, morale et légale) et elle rejoint la conception élargie de l'intégration sociale proposée par des sociologues français, De Gaulejac et Taboada dans *La lutte des places* (1994), qui découle de leurs recherches sur le phénomène de l'exclusion sociale chez des adultes. Dans le modèle théorique qu'ils proposent, les différents aspects de l'intégration sociale sont organisés autour de trois dimensions : le social, l'économique et le symbolique. Ces trois dimensions sont conçues comme étant interdépendantes : il est possible que, chez un même individu, certaines soient tout à fait fonctionnelles alors que d'autres s'avèrent lacunaires.

Comparativement aux travaux du groupe de sociologues auxquels nous référons, compte tenu que nous nous situons plus dans une perspective développementale auprès d'adolescents et de leur famille, nous avons modifié l'appellation de certains domaines. Ainsi, social est devenu relationnel/familial et économique est devenu fonctionnel/productif. Nous avons aussi ajouté une quatrième dimension, le domaine personnel, qui réfère aux composantes endogènes de l'individu. Bien que cette dimension ait été implicite dans le modèle initial, nous voulions souligner par là l'importance de cet aspect, surtout dans le contexte du CJM-IU où plusieurs jeunes souffrent de grandes carences aux plans psycho-corporel, affectif et cognitif. En outre, étant donné la mission du CJM-IU dans le domaine de la délinquance, nous avons ajouté une dimension légale au domaine symbolique.

Ces quatre domaines ne doivent pas se concevoir comme étant des entités mutuellement exclusives. Les domaines relationnel/familial, fonctionnel/productif et symbolique peuvent en ce sens être vus comme des domaines d'application et d'articulation différenciés des composantes du domaine personnel, rendant possible l'intégration sociale; l'important n'est pas d'arriver à tout catégoriser « définitivement » et « correctement », mais de faire un relevé relativement complet des acquisitions nécessaires à une intégration sociale optimale.

Domaine personnel

Le domaine personnel réfère aux « matériaux de base » permettant la construction de l'identité individuelle : on y retrouve les caractéristiques psychocorporelles, affectives et cognitives se combinant et se modulant diversement au cours de l'existence, pour rendre possible des réalisations dans les domaines relationnel/familial, fonctionnel/productif et symbolique.

Les indicateurs liés à ces volets se rattachent à diverses théories issues des sciences humaines, des sciences sociales et des sciences de la santé. Parmi ceux-ci se retrouvent notamment: le niveau de développement et de maturation (physiologique, moral, affectif, social...); le niveau de santé physique et mentale; les capacités d'apprentissage; le niveau de langage; la perception et l'image de soi.

Domaine relationnel/familial

Le domaine relationnel/familial concerne l'ensemble des liens d'attachement qui relient l'adolescent à son réseau social, au premier chef, sa famille. La qualité de ces liens est tributaire de la fonctionnalité du réseau social de soutien dont dispose l'individu et des interactions de celui-ci avec les composantes de ce réseau.

L'adolescence amène un élargissement du réseau social par rapport à l'enfance. De plus, aux liens en «face à face» avec les membres de ce réseau s'ajoutent des liens plus abstraits avec la société (des gens étrangers entre eux et qui ne peuvent négocier directement l'un avec l'autre).

Dans l'intervention en centre jeunesse, on s'intéressera notamment à l'intégration de l'adolescent dans sa famille, dans des groupes d'amis, de loisirs, d'école, de travail ou communautaires, ainsi qu'au volet de ses relations amoureuses.

Domaine fonctionnel/productif

Le domaine fonctionnel/productif renvoie au développement de la fonctionnalité de l'adolescent dans ses différents rapports avec le scolaire, le travail et la sphère économique.

L'insertion dans la vie économique et le travail revêt une importance particulière dans la vie d'aujourd'hui, alors que le travail est devenu un critère très important d'intégration sociale. Cet état de fait pose des défis particuliers aux adolescents, surtout s'ils sont sous scolarisés.

Chez l'adolescent, on portera attention entre autres à la façon dont celui-ci s'inscrit dans la vie économique aujourd'hui, comment il s'y maintient et comment il s'y construit une place à long terme.

Domaine symbolique

Le domaine symbolique se réfère au niveau d'adhésion de l'adolescent aux normes et aux valeurs collectives et sociales et au respect des lois qui en découlent, à son sentiment d'utilité sociale, à sa reconnaissance par les autres et à sa perception de soi dans le monde.

Le contexte socioculturel dans lequel il évolue propose à l'adolescent des façons de penser qui contribuent à modeler son processus de développement identitaire.

L'intégration symbolique d'un adolescent se constate par la reconnaissance de la place qu'il occupe dans le système social, ainsi que par un projet de vie réaliste lui permettant de se sentir partie prenante du présent et de se projeter dans l'avenir.

Un modèle explicatif d'une intégration sociale réussie

Ce modèle, conformément à celui de Bronfenbrenner (1979)¹, conceptualise *l'intégration sociale* des jeunes à l'intérieur d'un processus dynamique dans lequel interagissent des composantes individuelles et des composantes environnementales.

Puisque ce modèle vise à conceptualiser l'intégration sociale des jeunes qui reçoivent des services du CJM-IU, il postule que des éléments liés au contexte qui balise cette offre de service² vont influencer les cibles, les objectifs et le cadre des interventions dans le domaine de l'intégration sociale et doivent être considérés dans le modèle. On retrouve ici notamment les éléments suivants : les missions, qui sont définies par différents textes de loi; les mandats, définis au niveau ministériel ou au niveau d'agences régionales de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux; des orientations du CJM-IU, qui reflètent la philosophie et les choix d'organisation de notre établissement; ainsi que l'organisation de l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières qui sont mises au service de l'intervention.

Le modèle postule que les caractéristiques des jeunes, des familles et de leur environnement extérieur varieront grandement, pouvant en cela favoriser ou contraindre les opportunités d'insertion sociale et de mise en relation pour le jeune. Le développement et le maintien de relations réciproques et adéquates entre celui-ci, sa famille et son environnement extérieur sont des conditions nécessaires à l'approbation et à la reconnaissance du jeune. Cette interaction du jeune avec sa famille et l'environnement extérieur (école, amis, communauté, intervenants...) est intimement liée à son processus de socialisation³ qui se définit par l'ensemble des connaissances et des compétences (personnelles, relationnelles/familiales, fonctionnelles/productives et symboliques) qu'un individu développe et intègre suivant ses échanges avec son environnement (incluant sa famille). Ceci lui permet ainsi de devenir un citoyen responsable compétent et intégré au plan social. Les diverses compétences du jeune et

¹ Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments in nature and by design*. Cambridge : Harvard University Press.

² Thomassin, A. (2004). *L'offre de service du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire*. Le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

³ Plusieurs chercheurs en psychologie et en sociologie ont défini le concept de socialisation. Nous proposons ici une définition inspirée de ces différents chercheurs (Voir Durkheim, Mead, Piaget, Pearson).

de ses parents, ainsi que les qualités de l'environnement extérieur sont des éléments qui influenceront directement le développement et le maintien des relations. Ce processus relationnel affectera également l'ensemble de ces compétences.

Le modèle affirme que l'approbation et la reconnaissance du jeune par sa famille et son environnement extérieur sont des conditions nécessaires au développement de sentiments de sécurité, d'appartenance au milieu et au bien-être. Ces éléments favorisent l'autonomie et l'interdépendance. L'ensemble des interactions entre ces divers éléments mène à une expérience subjective et objective d'intégration sociale positive.

Selon ce modèle, *l'expérience d'une intégration sociale* est conçue comme le résultat des divers processus d'interaction entre le jeune, sa famille et son environnement extérieur (socialisation, expériences d'insertion). Ainsi, l'intégration sociale est le résultat d'un processus allant d'un pôle où l'intégration sociale se traduit par un projet de vie mobilisateur, une inclusion et une participation sociale, à un pôle pouvant mener à de la marginalisation, de l'isolement social, de l'exclusion ou de la désinsertion. L'intégration sociale d'un jeune se situe entre ces deux pôles extrêmes.

Ce modèle est dynamique : l'expérience positive ou négative vécue par le jeune aura un effet sur les caractéristiques du jeune, celles de sa famille et sur celles de l'environnement extérieur, ce qui influencera par la suite la façon dont se dérouleront les interactions entre ces éléments. Elle aura aussi un effet sur le contexte d'intervention au CJM-IU, qui restera de ce fait disponible à un ajustement en fonction des caractéristiques dynamiques de sa clientèle.

Le modèle postule enfin que le processus de socialisation menant à une expérience d'intégration sociale réussie n'est jamais achevé et qu'il peut être influencé par plusieurs facteurs (psychologiques et sociaux) tout au long de la vie de l'individu. Ainsi, le chemin qui permettra à un jeune d'expérimenter une forme d'intégration sociale n'est pas linéaire et il est influencé par les valeurs des personnes et des organisations, les missions de l'établissement, les cadres légaux, le potentiel de développement du jeune et les capacités des milieux à offrir des expériences positives d'insertion sociale.

DES BALISES COMMUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES À L'ADOLESCENCE

Le développement de programmes, services ou activités, doit pouvoir s'appuyer sur certains principes généraux et sur des objectifs à atteindre pour la clientèle ciblée. Cette clientèle doit

de plus présenter un certain niveau d'homogénéité pour que puissent être définis des objectifs spécifiques communs à l'ensemble de celle-ci.

Principes généraux de l'intervention :

La préoccupation du CJM-IU de développer à travers son offre de services une intervention de qualité s'exprime à travers certains principes. Ils peuvent être résumés comme suit :

Une intervention centrée sur le jeune et sa famille :

Favoriser la participation parentale (sauf si contre-indiquée) ainsi que celle du jeune qui doit faire partie prenante des décisions qui le concernent.

Une intervention planifiée :

Élaborer un plan d'intervention et un plan de service conjoint avec le parent et le jeune.

Une intervention concertée :

Favoriser une intervention cohésive et cohérente, concertée avec les partenaires de la communauté.

Une intervention continue :

Assurer au jeune une stabilité et une continuité des liens

Une intervention évaluée et axée sur les résultats :

Évaluer l'effet de l'intervention avec chaque client ainsi que les impacts des interventions sur les problématiques sociales.

Une intervention en développement :

Rechercher constamment l'amélioration, dans une optique de consolidation des pratiques.

Une intervention soutenue par la formation, la recherche et le soutien clinique

S'appuyer sur des analyses rigoureuses pour une appréhension la plus juste possible de la réalité.

Des objectifs généraux transversaux à tous les programmes :

L'intervention auprès des adolescents en centre jeunesse s'inscrit en règle générale dans le cadre de la LPJ et de la LSJPA. En ce sens, les objectifs généraux transversaux à l'ensemble des programmes participent des attendus de ces lois. Ces programmes tout en responsabilisant le jeune et en mobilisant son réseau de support (au premier chef ses parents) ainsi que la communauté, doivent viser à : protéger le jeune, réduire les séquelles, accroître les compétences, protéger la société, réduire la récurrence rechercher la non-récurrence de la compromission.

Une typologie théorique des clients

L'hétérogénéité des caractéristiques des jeunes visés par l'offre de service à l'adolescence au CJM-IU a conduit à proposer une typologie théorique des clients. Cette typologie permet de cibler plus clairement les objectifs que visent, pour les jeunes, les programmes, services ou activités, dans une finalité d'intégration sociale. À chaque type de client correspondra des objectifs poursuivis dans une finalité d'intégration sociale ou un niveau d'intensité de moyens à associer à ceux-ci.

La typologie retenue s'appuie sur trois critères, celui du type de milieu de résidence du jeune, celui de l'âge et celui du niveau de rupture.

1. Les jeunes de 12/14 ans et de 15/17 ans (et de 18 à 20 ans sous la LSJPA) en rupture avec leurs milieux de vie et placés depuis longtemps en milieu de réadaptation.
2. Les jeunes de 12/14 ans et de 15/17 ans (et de 18 à 20 ans sous la LSJPA) en rupture avec leurs milieux de vie et placés durant leur adolescence en milieu de réadaptation.
3. Les jeunes (de 12/14 ans et de 15/17 ans) en rupture avec leur milieu naturel (famille) et placés depuis longtemps en milieu substitut.
4. Les jeunes (de 12/14 ans et de 15/17 ans) en rupture avec leur milieu naturel et placés durant leur adolescence en milieu substitut.
5. Les jeunes de 12/14 ans et de 15/17 ans (et de 18 à 20 ans sous la LSJPA) à risque de rupture avec leur milieu naturel.
6. Jeunes à risques élevés et imminents de rupture avec leur milieu de vie ou leur milieu de réadaptation.

Des objectifs généraux particuliers en lien avec la typologie

Un programme, un service ou une activité sont élaborés en fonction d'une problématique cible commune à un segment de clientèle. En ce sens, le cadre conceptuel cible, dans une finalité d'intégration sociale, des objectifs spécifiques propres à chaque type de client, à leurs besoins particuliers.

UN CADRE CONCEPTUEL PORTEUR DE CHANGEMENT

Différentes conditions sont nécessaires pour qu'un cadre conceptuel soutienne une mutation de la pratique. Il doit au départ répondre à trois critères : la cohérence, la pertinence et la vraisemblance. L'intégration sociale est en lien de cohérence avec les missions, les mandats et les orientations de l'établissement. La finalité d'intégration sociale est pertinente en regard des problématiques vécues par les adolescents référés au CJM-IU dans le contexte d'une

société qui produit de l'exclusion. Le cadre conceptuel apparaît vraisemblable pour les cliniciens de l'établissement.

Il est porteur de changement parce qu'il permet de concevoir l'intervention découlant des lois d'exceptions en protection de la jeunesse et en délinquance dans une vision plus large, celle de l'intégration sociale des jeunes inscrits ou admis à l'établissement, plutôt que centrée sur les objectifs généraux qui balisent l'intervention en centre jeunesse. Il est porteur de changement parce qu'il présente comme cibles d'intervention, non plus seulement le jeune et ses parents, mais aussi des éléments de l'environnement extérieurs à eux.

Un apport pour la formation en travail social

L'inscription de l'intervention dans un paradigme d'intégration sociale représente un apport pour la formation au travail social à deux égards. Au niveau de la formation continue et au niveau de la formation pratique.

Au niveau de la formation continue, elle offre une fenêtre d'opportunité pour soutenir les cliniciens à se représenter la pratique en contexte d'autorité auprès d'adolescents dans une vision écologique du développement humain incluant l'ensemble des acteurs de la communauté. Ceci peut faire contrepoids à une vision de type contrôle social qu'entraîne souvent le fait d'intervenir en contexte d'autorité à partir de lois d'exception. Les animations du cadre conceptuel auprès des intervenants, des gestionnaires et des conseillers mettent en lumière cette représentation de la pratique. Les programmes, services et activités développées en sont empreints.

Par ailleurs, le CJM-IU est un partenaire important des maisons d'enseignement, notamment comme milieu de stage en travail social. Les théories de référence des étudiants sont teintées durant leur formation théorique universitaire par des courants de pensée valorisant plus le changement social que le contrôle social. Ils sont souvent fortement percutés durant leur formation pratique par le contact avec l'intervention en contexte d'autorité. La finalité d'intégration sociale peut les soutenir dans l'établissement de relations d'aide en contexte d'autorité dans une logique de résilience et « d'empowerment », le cadre conceptuel leur présente une façon de rendre opérationnelle cette façon de voir. À partir de l'an prochain, la présentation du cadre conceptuel sera incorporée dans les modalités de soutien offert aux accompagnateurs et aux superviseurs de stagiaires au centre jeunesse dans l'exercice de ce rôle.